Province du Brabant wallon Arrondissement de Nivelles COMMUNE DE CHASTRE

Chastre, le 20 décembre 2006

Conformément à l'article L1122-13, §1er du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer M......
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le mardi
9 janvier 2007 à 19 h 30 à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre

ORDRE DU JOUR

- 1. Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2006 : approbation (vote).
- 2. <u>Déclarations individuelles d'apparentement ou de regroupement</u> : information.
- 3. Centre Public d'Action Sociale :
 - a) Désignation des membres du C.P.A.S : proclamation.
 - b) Election des membres du Conseil de l'Action sociale : arrêté du Collège provincial (information).
 - c) Budget 2007: information.
- 4. Voiries communales :
 - a) Plan d'alignement de la Rue du Tumulus : arrêt définitif : décision (vote).
 - b) Plan d'alignement du Clos du Val de la Houssière : arrêté définitif : décision (vote).
 - c) Plan Mercure 2006 : trottoirs rue des Tombes Romaines : projet : arrêté : décision (vote).
- 5. Finances communales: comptes 2004 adaptés: information.
- 6. Cultes
 - a) Fabrique d'église de Noirmont : budget 2007 : avis (vote).
 - b) Fabrique d'église de Noirmont : quitus au Trésorier : décision (vote).
 - c) Fabrique d'église de Cortil : budget 2007 : avis (vote).
 - d) Fabrique d'église de Blanmont : budget 2007 : avis (vote).
- 7. <u>Projet E.M.S.: Gare de Chastre</u>: convention avec la Région wallonne: décision (vote).
- 8. S.W.D.E.: représentant communal : désignation (vote).

- <u>9. Enseignement</u>: ouverture d'une demi classe maternelle à Cortil: ratification. (vote).
- <u>10. Union des Villes et Communes de Wallonie</u> : délégué communal : désignation (vote).
- <u>11. Conseil de Police de la Zone Orne-Thyle</u> : représentants communaux : désignation (vote).
- 12. Dépenses supérieures à 500 euros et inférieures à 2.500 euros (information).

HUIS CLOS

13. Enseignement: personnel: désignations: ratification (vote)

Par ordonnance : Pour le Collège communal;

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Y. CHARLIER

C.JOSSART